

Inscription pour l'année scolaire 2020–2021

L'inscription des nouveaux élèves pour les classes de EB1 (CP) jusqu'en 3^e secondaire (Terminale), se fait à partir du mois de mai 2020 sur rendez-vous auprès de Mme Micheline Hourani, selon les places disponibles.

Liste des documents exigés :

- Livret scolaire des 1^{er} et 2^e trimestres suivi du résultat final. (**copie**)
- Extrait d'état civil individuel. (**copie et original**)
- Extrait d'état civil familial. (**copie et original**)
- Une photo format passeport.
- Une attestation (*certificat de Radiation*) scolaire et de bonne conduite contresignée par le ministère de l'Education Nationale.
- Les élèves de la 1^{re}, 2^e et 3^e années du secondaire doivent présenter une copie certifiée du Brevet officiel.
- Les élèves qui viennent de l'étranger doivent présenter l'attestation et le livret scolaire de fin d'année certifiés par l'ambassade ou le consulat Libanais pour être contresignés par le ministère des affaires étrangères.

Aïn Saadé, le 3 janvier 2020

La Direction